

Saint-Médard-en-Jalles : **QUEL BILAN POUR LES PREMIERS CONSEILS DE TERRITOIRE ?**



Tout au long du mois de mars, la ville de Saint-Médard-en-Jalles a vibré au rythme de ses premiers Conseils de Territoire en visioconférence. Ces Conseils, représentatifs des trois grands secteurs géographiques de la commune, étaient animés par les élus et la parole largement donnée aux habitants. Ils ont permis à plus d'une centaine de Saint-Médardais et Saint-Médardaises de s'exprimer sur la vie dans leur quartier et de lancer quelques idées nouvelles pour l'améliorer.

Les premiers Conseils de Territoire dans les nombreux quartiers de Saint-Médard-en-Jalles touchent à leur fin. Dispositif majeur de la participation citoyenne, ces Conseils, organisés à trois reprises dans l'année - en mars, juin et novembre - ont vocation à améliorer, construire et faire évoluer concrètement la vie des quartiers avec leurs habitants. Ils permettent de partager des idées et d'élaborer des projets collectifs.

À Saint-Médard-en-Jalles, la première de ces grandes réunions s'est déroulée le 3 mars avec les habitants de Magudas et la dernière a eu lieu ce mercredi 24 mars avec les habitants du Centre-Ville et de la Boétie. Au total, **six réunions pour lancer les Conseils de Territoire**, représentatifs des trois grands secteurs géographiques de la commune - Est/Sud, Ouest, Centre - se sont déroulées en visioconférence à Saint-Médard-en-Jalles.

Entre vingt et cinquante personnes ont participé à chacune de ces réunions, des volontaires qui se sont inscrits sur le site de la ville, mais aussi des habitants tirés au sort. « *À chaque Conseil, des personnes tirées au sort étaient présentes. Le travail de porte-à-porte que nous avons fait pour proposer à des gens de participer commence à porter ses fruits. Nous le poursuivrons* », explique Bruno Cristofoli, adjoint à la Participation citoyenne et vie démocratique.

Ces premières réunions ont permis aux habitants de prendre la parole en direct, de partager le quotidien de leur quartier mais aussi leurs idées et projets, dans un espace d'échange qui leur était complètement dédié. « *Les habitants ont eu la parole au moins 2/3 du temps. C'est ce qui nous importait. Ce sont leurs Conseils de Territoire et nous souhaitons que les citoyens se les approprient, que ce soit leur espace. Les projets, ce sont eux qui vont les mener, nous sommes là pour aider et animer* ».

Ces Conseils de mars étaient organisés en deux temps distincts :

- **Un temps d'échange pour faire le point sur la vie dans son quartier** et aborder les points négatifs comme les points positifs. Les habitants ont pointé tout ce qu'ils aiment dans leur quartier et tout ce qui leur semble à améliorer.

Dans l'ensemble, les participants ont déclaré qu'il faisait bon vivre à Saint-Médard-en-Jalles et que la vie de quartier y était agréable, tout en soulignant notamment des problématiques de circulation, des incivilités et le besoin d'un cheminement plus sécurisé pour les piétons et les vélos.

- **Un temps pour faire émerger des idées de projets pour les quartiers** qui a révélé l'envie de travailler sur des espaces de vie conviviaux et autour des espaces naturels. Certaines idées concernent par exemple le retour de fêtes de quartier, l'amélioration des pistes cyclables (éclairage, discontinuité, etc.), des jardins partagés ou la plantation d'arbres fruitiers. « *Ce sont des sujets qui sont en phase avec les piliers de notre mandat, sur les solidarités, la transition écologique et la participation* », poursuit Bruno Cristofoli.

Afin que chaque habitant puisse avoir accès aux conclusions de ces premiers Conseils, un compte-rendu sera mis en ligne sur le site Internet de la Ville. Les prochaines réunions de ces Conseils, qui se dérouleront en juin, évalueront les projets à mettre au budget participatif. L'appel à projets de ce budget participatif aura lieu du **12 avril au 12 mai**.

LES CONSEILS DE TERRITOIRE DE MARS EN QUELQUES CHIFFRES

- 6 Conseils de Territoire organisés sur 3 semaines
- 150 participants environ chez les habitants (tirés au sort et volontaires, tous confondus)
- 30 participants en moyenne par réunion

Tél. : 05 56 57 40 87 – c.derrez@saint-medard-en-jalles.fr